



La G@zette du Bignolas

juillet / août 2020

porte du pays de Moulière

MAIRIE

1, rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr
 : @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27
biblio_bignoux@yahoo.fr
bm-bignoux.departement86.fr/
Permanence téléphonique :

**Mardi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi :** 10h-12h
sur RDV :
Mardi, Mercredi et Vendredi :
14h-18h
samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45
Mercredi et Samedi : 8h-11h45
Fermé : jeudi - dimanche

Sèvres-Anxaumont

Mercredi, Jeudi et Samedi
14h-17h
Fermé : lundi - mardi - vendredi -
dimanche
Pour Bonnes et Sèvres-Anxaumont
prise de RDV obligatoire sur
[https://www.grandpoitiers.fr/
au-quotidien/dechets/dechetteries](https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/dechets/dechetteries)

Saint-Julien l'Ars

Lundi et Jeudi : 8h-12h
Mercredi : 14h-18h
Vendredi et Samedi :
8h-12h & 14h-18h
Fermé : mardi - dimanche
Ferme de Loisirs de la Brunetterie
Tél. : 05 49 56 67 87

Rédaction :

Vanessa Valade

Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

ANIMAUX DOMESTIQUES : RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

Nous vous rappelons que l'identification est obligatoire, la vaccination et la castration sont recommandées et enfin d'éviter les nuisances sonores. Les pièges sont également interdits. Lors de désagréments subis, essayer au maximum d'en parler avec le propriétaire de l'animal concerné.

INFORMATION MASQUES

Nous vous rappelons que nous avons toujours des masques de différentes tailles à votre disposition en mairie en cas de besoin.

POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DE BIGNOUX CET ÉTÉ !!!

L'espace'enfance accueille tout l'été, du lundi au vendredi, les enfants de 3 à 12 ans pour des activités éducatives et de loisirs au Domaine de la Brunetterie à Sèvres Anxaumont.

L'Espace'ados propose des séjours thématiques, des chantiers pépites, des projets de jeunes, des sorties à la journée et une multitude d'activités en direction des 11-17 ans.

Ces 2 accueils de loisirs sans hébergement sont agréés par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale et gérés par la **Ligue de l'Enseignement de la Vienne**. Ils s'adressent aux enfants et aux jeunes de l'ancienne communauté de commune Vienne et Moulière.*

Plus d'informations sur le site internet de la commune.

*Bignoux, Lavoux, Liniers, La Chapelle Moulière, Sèvres-Anxaumont, St Julien l'Ars, Savigny l'Évescault, Tercé, Bonnes, Pouillé.

AIDE FINANCIÈRE DE GRAND POITIERS POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Vous souhaitez faire l'acquisition d'un vélo électrique, Grand Poitiers vous propose une aide financière d'un montant de 250€.
Vous trouverez toutes les informations sur le lien suivant afin de remplir la demande de dossier.

[https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/
deplacements/velos/aide-a-lachat-dun-ve-
lo-a-assistance-electrique-vae](https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/velos/aide-a-lachat-dun-velo-a-assistance-electrique-vae)

ACCA

Afin de permettre le bon repeuplement des espèces volatiles sauvages, il est important de tenir vos chiens en laisse afin d'éviter la destruction des couvées.

Cette année nous avons la chance d'avoir aperçu sur le territoire communal des couvées de faisans et perdreaux c'est pourquoi nous vous demandons de respecter ces règles pour le bien de la faune sauvage. Merci de votre compréhension.

De plus l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire de l'ACCA aura lieu le vendredi 7 août 2020 à 18h00 au local de Chasse.

ASSOCIATION DU PATRIMOINE BIGNOLAIS

Section YOGA

Les cours de yoga en salle ne reprendront pas d'ici la fin juin compte tenu des mesures sanitaires imposées (nettoyage et désinfection des locaux après chaque utilisation).

En extérieur, la limitation du nombre de personnes n'est pas plus acceptable.

Merci à Isabelle qui nous fait parvenir chaque semaine un cours audio. Cela permet à chacun de conserver la forme physique et mentale ce dont nous avons bien besoin actuellement.

L'été nous invite, tout comme le yoga, à prendre le temps de se poser pour respirer, contempler la nature qui nous entoure, alors BONNE PRATIQUE et à très bientôt.

Section PATRIMOINE

Toujours pour les mêmes raisons sanitaires, il n'y aura pas de réunion en Juin, ni en Juillet. Que les adhérents et autres, ne soient surtout pas accablés suite à ces moments difficiles. Pensons à l'avenir, il ne peut y avoir que du mieux si l'on s'en donne les moyens. Prenez soin de vous et préparez vous à une reprise dynamique en septembre si tous les feux sont au vert.

Très bel été à tous et à très vite.

En cas de besoin n'hésitez pas à m'appeler au 06.20.01.50.79 - Chantal Brisson

Petite citation « Touche d'Espoir » d'Alexandra Julien :

*« Continue de te battre pour ce que tu crois, même si c'est parfois très difficile.
Dis-toi que certaines batailles sont plus longues à gagner que d'autres et ne perds jamais espoir. »*

PÉTANQUE BIGNOLAISE

Avec l'arrivée de l'été et la phase 2 du déconfinement, notre activité redémarre. La reprise est prévue le vendredi 12 juin.

Bien sûr, chacun sera tenu de respecter strictement la procédure sanitaire et les consignes données par la FFPJP, ainsi que les gestes barrières et mesures de distanciation physique (1,50 m entre mon partenaire de jeu et moi-même) pendant l'intégralité des rencontres. Une chartre des bonnes pratiques pour la reprise de la pétanque a été établie par le conseil d'administration. Les participants en prendront connaissance et s'engageront à respecter strictement l'ensemble des principes qui y figurent. Les consignes FFPJP et la chartre du club sont disponibles à la lecture sur le tableau d'affichage du boulodrome.

Les entraînements (ouverts à tous, licenciés ou non) **ont lieu sur le boulodrome tous les vendredis soir de 20h30 à 00h00 de juin à octobre** en fonction des conditions climatiques.

La Pétanque Bignolaise invite tous les nouveaux habitants (et rappelle aux anciens) désireux de pratiquer notre sport, à prendre contact avec le président ou se présenter au boulodrome le vendredi. La pétanque est ouverte à toutes et à tous.

Contact :

Barat Philippe 10 rue de la Grande Caborgne 86800 Bignoux
philippe.barat.bignoux@orange.fr - 05 49 30 02 17 - 06 83 17 64 46



MÉDIATHÈQUE

Le service de la médiathèque de Bignoux reprendra à partir du mardi 7 juillet, avec un fonctionnement de Drive.

Fonctionnement du Drive

Réserver :

- par mail* Ou par téléphone*

En choisissant au préalable vos documents sur le catalogue internet de la médiathèque:

<https://bm-bignoux.departement86.fr/>

ou par téléphone avec la bibliothécaire.

- Permanences téléphoniques : le mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 10h à 12h.

Récupérer :

Vos réservations sont prêtes ! La bibliothécaire vous contacte pour fixer votre heure de rendez-vous.

- Retrait à la médiathèque : mardi, mercredi, vendredi : de

14h à 18h ou le samedi de 9h à 12h
(sur rendez-vous préalablement pris par tél ou mail)

Retourner :

Vos documents empruntés.

- Lors de votre rendez-vous à la médiathèque.
ou

- dans la boîte aux lettres de la médiathèque.

Coordonnées de la Médiathèque :

*Tél. : 05 49 37 86 27

*Mail : biblio_bignoux@yahoo.fr

Du 20 au 25 juillet et du 8 au 29 août, ce service Drive sera assuré par des bénévoles:

Le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h (réservations téléphoniques et retrait sur ces horaires uniquement).

ÉCOLE DE MUSIQUE VIENNE ET MOULIÈRE

L'école de Musique Vienne & Moulière fête ses 20 ans à la rentrée 2020. C'est l'école de musique associative du territoire dont elle porte le nom. Elle est soutenue par Grand Poitiers et le département.

L'EMVM propose 3 niveaux d'éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans puis de l'initiation aux vents de 7 ans à 11 ans, l'Enfantare.

Son équipe de 13 professeurs expérimentés enseignent en cours particuliers : clarinette, cor, flûte, saxophone, trombone, trompette, basse, batterie, guitare, guitare électrique, piano, accordéon, harpe, DJ-MAO, violon, violoncelle, contrebasse, ainsi que de la musique adaptée aux handicaps.

Nouveau à la rentrée 2020, le parcours multi-instruments permet de découvrir 4 ou 5 instruments différents tout au long de l'année, à choisir dans toutes les familles d'instruments, cordes pincées, cordes frottées, bois, cuivres, claviers, batterie et même DJ - Musique Assistée par Ordinateur. Cours de 30 minutes à 2, de 6 ans à 96 ans.

L'EMVM fait chanter tout le monde avec sa chorale des Enfants, sa chorale Ado, sa chorale Adulte, et même un Chœur Parent-Enfant pour chanter en famille.

Les cours sont répartis sur Bignoux, Bonnes, St Julien l'Ars, Savigny l'Évescault, Sèvres-Anxaumont.

L'EMVM propose des stages comme la découverte de la musique latine, de la musique d'orchestre, de la musique actuelle, des rencontres de chorales et le projet Trad'n Jazz.

Au-delà de l'éveil musical, des enseignements instrumentaux, des chorales et des ateliers, l'EMVM propose des activités adaptées comme l'Handiclasse (pour les personnes en situation de handicap), les Biberondes (pour les tout-petits) et Music'Ainés (pour les Séniors). Elle transmet la musique aux enfants des écoles, en collaboration avec les communes, lors des Temps d'Activités Périscolaires.

Quelques dates incontournables de 2020-2021: Le Concert de l'après-midi, Pouillé, samedi 27 février 2021 - La Soirée Cabaret Musical, Bignoux, samedi 27 mars 2021 - La Fête de l'école de Musique, Bonnes, samedi 19 juin 2021

Contact : 07 49 66 66 07 Cosette Soulat-Rock Coordinatrice
Siège social : 5 chemin de la Brunetterie 86800 SÈVRES-ANXAUMONT
musique.vienne.mouliere@gmail.com
<http://musique-vienneetmouliere.blogspot.fr/>

La gym fait sa rentrée le **MARDI 8 SEPTEMBRE 2020** à la salle socioculturelle de Bignoux. (Sous réserve du respect des conditions sanitaires)

Pour cette année 2020-2021 :

Les horaires sont :

- le mardi de 9h30 à 10h30 (gym d'entretien)
- le mercredi de 19h à 20h et de 20h à 21h

Les tarifs sont :

- 80 € pour 1 séance par semaine
- 100 € pour 2 séances par semaine



GYM
VOLONTAIRE
BIGNOUX

**Vous souhaitez vous maintenir en
forme tout en alliant plaisir et
bien-être sans prise de tête, alors
venez nous rejoindre !**

Pas de cours le lundi de 20h à 21h, tant que nous n'avons pas retrouvé d'animateur.

Pour plus de renseignements, voici les coordonnées de l'association :

gvbignoux@gmail.com - téléphone : Martine Gomot au 06 83 33 77 59 ou Martine Robert au 06 08 33 30 28